Image not found or type unknown

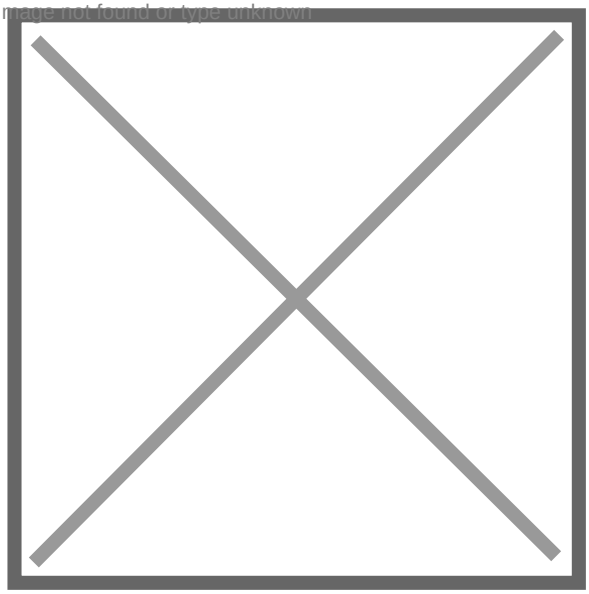

Possibilité d'arrêter de cotiser

Par **jjuni**, le **15/12/2016** à **14:13**

Bonjour,
Je souhaite savoir quelle incidence aurait sur ma retraite que je pense liquider à 67 ans CAD en 2023 si je cesse mon activité et arrête de cotiser auprès de la Maison des Artistes et de la complémentaire. En effet je souffre d'arthrose et cela rend mon travail très difficile voire impossible. D'autre part, ai je la possibilité en cas d'arrêt de m'inscrire à pôle emploi? Mon estimation de retraite en 2023 serait de 803 € brut. Mon nombre de trimestres à ce jour :131.
Mon statut : artiste peintre mosaïste
Régime des revenus professionnels non commerciaux
Merci d'avance pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **15/12/2016** à **14:52**

Bjr,
Il est dommage de devoir stopper des cotisations à votre âge car les dernières années sont importantes autant en terme de droits à la retraite que de montant.

Malheureusement, comme vous travailliez pour votre propre compte n'ouvre pas les droits à l'A.R.E.

Cependant, comme il y a des cas particuliers, par exemple salariés démissionnaires, qui peuvent prétendre au chômage après 4 mois... n'hésitez pas à poser la question sur le site de pôle emploi.

Par **jjuni**, le **15/12/2016** à **15:57**

Merci pour votre réponse, je vais me renseigner auprès de pole emploi

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés